actu FRAPNA

Toute l'actualité de la protection de la nature en Savoie



Edito

LUTTER CONTRE LES PESTICIDES

La pollution est partout. Dans l'air ambiant. Dans les sols. Dans les aliments. Dans l'air ce sont, entre autres, les particules fines qui empoisonnent nos poumons. De 7 à 77 ans comme dirait la pub pour Tintin. Même et surtout en deçà, chez les jeunes enfants, et au-delà, chez les personnes très âgées qui meurent prématurément.

A Fos-sur-Mer les usines crachent leurs polluants. Une récente étude vient de démontrer qu'on retrouve une part non néaligeable de ces émanations toxiques, au-dessus des normes en vigueur comme pour les PCB, dans les produits locaux de ce secteur. Consommer localement équivaudrait à s'intoxiquer... localement. Autre lieu : les époux Bourguignon ont analysé les sols. Et ils ont découvert qu'une bonne partie d'entre eux, ceux livrés à l'agriculture productiviste, sont morts du fait, entre autres, de l'utilisation massive de pesticides. Ces faux amis tueurs, et qu'aucune herbe ne dépasse, comme entre autres le célèbre round-up shooté aux glyphosates, représentent une menace tant pour les sols que pour notre santé. La FRAPNA a décidé de mettre ces questions de la pollution, notamment par les pesticides, au cœur de ses préoccupations et actions. Elle organise le 17 mars à Lyon, un workshop de réflexion sur ce thème. Le début d'une

Outre l'Homme, les animaux et les plantes subissent de plein fouet les effets de ces cocktails de pollution. Les études scientifiques se multiplient avec toutes les mêmes conclusions. La biodiversité est menacée, tant par le nombre d'espèces qui se restreint comme peau de chagrin que par les survivants au sein de chaque espèce. Ce qui vaut aussi bien pour la faune que pour la flore, touchées également par l'expansion de l'urbanisme.

mobilisation ouverte à tous.

Pour clore ce panorama pessimiste mais réaliste, on peut se demander si, changement climatique aidant, l'humanité pourra survivre, à plus ou moins long terme, aux dégradations de la vie sur terre. Un ensemble de raisons qui nous commandent d'agir. Et vite.

Michel LEVY

Biocoop agit pour l'environnement



L'agriculture biologique a le besoin vital d'un environnement préservé pour se développer. BIOCOOP adhère aux valeurs portées par la FRAPNA. Les 4 magasins (1) de Chambéry-Aix-les-Bains soutiennent la FRAPNA Savoie.

"U Chambéry (faubourg Maché et quai de la Rize), et pour le secteur d'Aixles-Bains (allée des Erables, ZA du Pontet à Drumettaz-Clarafond) et rue Boucherd de la Rupelle à Grésy sur Aix (près de l'entrée de l'autoroute).

Au sommaire



Flore : le Gagée des champs

4 Avec la FRAPNA, recensez les mares

Des Mustélidés et des Hommes

Quand les Allues jouent avec la ressource en eau

Devenir bénévole + Notre AG

Les effets des crues sur la Leysse

Adrets de
Tarentaise:
une action
pédagogique
de nos
animateurs



La Rochette : la FRAPNA parraine un concours de dessins et de poésies sur la nature

Responsable publication : Michel LEVY Conception Graphique : Agnès BIAU Crédit photo : Florence VIRETTI (couverture) Imprimé sur papier recyclé par Allocopy / Curial 100 prom Jean Monnet / Chambéry ISSN 2552-2590 Parution février 2018

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Association loi 1901

FRAPNA Savoie

26, passage Sébastien Charléty 73000 CHAMBERY Tèl: 04.79.85.31.79 frapna-savoie@frapna.org www.frapna-savoie.org











La FRAPNA est membre de France Nature Environnement.

Flore

LA GAGÉE DES CHAMPS ET LA SÉQUENCE

«ÉVITER- RÉDUIRE- COMPENSER»...

Chaque année, la floraison des gagées accompagne le retour du printemps. Dix-sept espèces sont recensées en France et cinq sont connues en Savoie. À une exception près, les fleurs de gagées sont composées de six pétales jaunes étalés en étoile. Elles sont groupées au sommet d'une hampe de 5 à 20 cm de hauteur et du bulbe souterrain naissent des feuilles linéaires à longuement lancéolées.

très rares dont la présence constitue un bon indicateur pour le suivi de l'évolution de la biodiversité. Cette chère biodiversité dont les gouvernements successifs, à coups de conventions internationales et de stratégies nationales, s'engagent, sur le papier, à stopper le déclin. La Gagée des champs (Gagea villosa) est la plus facile à observer en Savoie. C'est une espèce protégée qui pousse dans les cultures, les prairies sèches, les talus. Elle est encore présente dans quelques vignes du piémont des Bauges et des coteaux surplombant le Rhône et le lac du Bourget. Les populations les plus importantes persistent sur les adrets de Maurienne. Elle était indiquée au début du XXe siècle en Tarentaise. de Moutiers à Bourg-Saint-Maurice, où elle a quasiment disparu suite aux changements d'affectation des terres: abandon ou intensification et extension des constructions et infrastructures. En Maurienne, la réalisation de projets immobiliers et agricoles a entraîné récemment des destructions de ces plantes protégées. Certaines ont été autorisées et encadrées dans le cadre de la séquence « Éviter – Réduire – Compenser». C'est dans ce contexte qu'ont été effectués des déplacements de plusieurs dizaines d'individus depuis des parcelles urbanisées vers des parcelles de compensation à priori aux conditions écologiques identiques. Malheureusement, les premiers résultats de ces transplantations s'avèrent mauvais avec de très faibles taux de reprise. Cette expérimentation témoigne des limites d'un système où la compensation est érigée en panacée. Sans doute est-il temps de compléter la séquence « Éviter - Réduire - Compenser » par la décision de « Renoncer » lorsque la compensation n'est guère possible.

Les gagées sont des plantes assez rares à



La Gagée des champs

Thierry DELAHAYE



LA FRAPNA SAVOIE A BESOIN DE VOUS!

« Stagiaire à la FRAPNA Savoie, je recherche toutes zones en eau qui vous font penser à une mare, créées artificiellement comme par de simples ruissellements de pluie ou de petits ruisseaux :



- Une mare, un petit étang ou petit lac,
- Une zone d'élargissement de ruisseau, créant un point d'eau plus grand que la largeur du ruisseau,
- Un point d'eau stagnante créé suite à des travaux agricoles ou des travaux de creusements et non comblé depuis,
- Une « flaque » de stagnation (un creux de plaine, de champs ou de prairie ; un bas de pente ou bas de cours d'eau ; un creux humide aux pieds des arbres, dans un petit boisement, une forêt ou juste une haie ; une mare agricole).

Vous avez peut-être entendu ou vu quelque part :

- des grenouilles ou crapauds croasser,
- des hérons, canards ou autres oiseaux de bordures d'étanas,
- des libellules ou autres espèces animales aquatiques.

Vous avez trouvé une zone avec

- des plantes de milieu aquatique ou semi aquatique,
- des arbustes tels que des saules.

Téléchargez cette fiche sur notre site web *.

Ces éléments vous font penser qu'un espace en eau existe ou a pu exister ? Nous le pensons aussi l

Si tel est le cas, que vous connaissez ce genre d'information pour votre propre terrain ou jardin, celui d'un voisin ou celui d'un ami des communes suivantes :

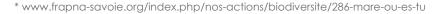
Barberaz / Bassens / Chambéry / Cognin / Jacob-Bellecombette / La Motte-Servolex / La Ravoire / Le Bourget-du-Lac / Méry / Sonnaz / St-Sulpice / Vérel-Pragondran / Vimines / Viviers-du-Lac

Alors votre information nous intéresse au plus haut point. Elle nous est nécessaire pour inventorier toutes les mares existantes ou passées de ces communes et évaluer les communications et connexions possibles entre les espèces animales et végétales qui s'y trouvent.

Merci de bien vouloir nous transmettre la localisation de votre point d'eau : la commune et le nom de sa rue. Et si vous en disposez : son numéro de rue ou même sa localisation GPS.)

Contactez Ronsin Betty: stagiaireF73@frapna.org ou au 04.79.85.31.79. **Merci!**

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature





dossier / **DECHETS**

UNE MONTAGNE DE DECHETS



Le bon geste pour l'environnement.

Une montagne... Utilisée en entame des animations scolaires sur la thématique déchets, cette métaphore permet aux enfants de se représenter la quantité de déchets produite chaque année dans notre pays : 345 millions de tonnes en 2012. Et si l'on les disposait en un seul et même lieu, le tas obtenu atteindrait la hauteur... du Mont Blanc. Vertigineux, non ?

Ultime aboutissement de notre société d'hyperconsommation, les déchets ont envahi notre quotidien. Comment tente-t-on de les juguler... On fait le point ? Tout part de notre poubelle. Petite ou grande, l'endroit où l'on va la déposer va fortement impacter notre bilan environnemental... Dans un bac roulant ? Ce mode de collecte largement plébiscité

en France constitue la solution de facilité par excellence. Aussitôt jeté, aussitôt collecté : avec ce système, rien n'incite l'usager à trier ou réduire ses déchets.

C'est ainsi que fleurissent les conteneurs semi-enterrés de grand volume (CSE), basés sur l'apport volontaire des usagers. En Maurienne, les premiers furent installés à la Toussuire en 2004 avant d'envahir les autres stations et le bas de vallée. Avantage du dispositif: «Couplés à une communication sur le tri des emballages, à du porte-à-porte et au développement des composteurs, les CSE présentent en un seul et même lieu trois flux de déchets (ordures ménagères, emballages et verre) et incitent à la réduction des ordures ménagères», témoigne Pierrick Bardin, Directeur Technique du SIRTOM de Maurienne. Entre 2005 et 2016, leur tonnage global est ainsi passé de 17700 tonnes à 14982 tonnes sur le territoire... Suite P6 et 7



dossier / **DECHETS**

A la Communauté de Communes de Yenne, les conteneurs à OM s'ouvrent automatiquement lorsque l'usager présente sa carte nominative. Cette redevance incitative comporte une part fixe, identique pour tous, et une part variable, dépendant du nombre d'ouvertures de bac sur l'année et facturée 75 centimes l'unité. Le territoire est ainsi passé de 1400 à 500 tonnes d'OM collectées en une année. Une belle performance qui comporte évidemment des points faibles : « Certains usagers sont prêts à faire un détour en voiture de plusieurs kilomètres pour déposer leur poubelle dans un conteneur hors secteur, voire de la déposer par terre à coté des bacs, afin d'éviter d'en payer l'ouverture», témoigne Hervé Pichon. Quant aux bacs de collecte sélective, ils ont vu leur « taux de refus de tri » grimper en flèche, les usagers respectant moins les consignes afin d'alléger leur poubelle...

COMPOSTEURS INDIVIDUELS ET TRI DES DÉCHETS

Autre levier de réduction des déchets: le développement des composteurs individuels et des sites de compostages collectifs. 40 % du contenu de notre poubelle est constitué de matières organiques, qui ont l'avantage de se dégrader naturellement, tout en produisant le fameux compost... Depuis 2005, le Grand Chambéry a ainsi mis en place 75 sites de compostage collectif et l'on estime à une tonne en moyenne le poids de déchets

fermentescibles récupérés annuellement sur chaque site, « avec des pics à 4 tonnes sur ceux qui fonctionnent vraiment bien», estime Pierre Najo, responsable biodéchets au Grand Chambéry.

Autre acteur majeur de la réduction des déchets, le tri des emballages et du verre semble quant à lui intégré par une large partie de la population puisque 60% des déchets sont recyclés au niveau national. Mais des efforts restent à faire sur l'appropriation, par les usagers, des bonnes consignes, afin d'éviter les refus de tri en centre de valorisation, dont les taux oscillent entre 7 et 24 %. A noter également qu'on ne trie en France que 20% du plastique. Le ministère de la transition écologique vise un objectif de 100% de plastique recyclé d'ici 2025, grâce à un élargissement des consignes de tri. Utopiste ? L'avenir nous le dira.

Mais comme le dit l'adage : le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Et à ce titre, des solutions existent : achat local, de saison, en vrac dans des sacs en tissu, en Tupperwares chez les commerçants, penser location, échange, troc, achat d'occasion... Autant de pratiques alternatives qui contribuent à réduire drastiquement nos déchets, à l'instar de la famille (presque) Zéro Déchet, qui a réussi à diminuer de 95 % sa production d'ordures ménagères en une année. Leur poubelle – annuelle - tient dans un simple bocal en verre et ne pèse pas plus d'un kilo. Chapeau!

Florence VIRETTI

L'AGE DU GASPILLAGE

Entre 20 et 40% des aliments traités en cantine scolaire finissent à la poubelle. Chaque année, chaque français jette 29kg de nourriture non entamée et encore consommable. En Angleterre, on estime que 484 millions de yaourts finissent leur vie à la poubelle sans que l'opercule ait été enlevé.

C'est en partant du constat général qu'un tiers de la nourriture produite dans le monde est perdue tout au long de la chaine alimentaire, que les opérations anti-gaspillage alimentaire se multiplient sur l'hexagone... Depuis trois ans, la FRAPNA anime en partenariat avec le Grand Chambéry des animations en collèges et lycées autour de cette thématique: « Pour comprendre le gaspillage alimentaire, il est nécessaire que les élèves s'interrogent sur sa définition, ses enjeux et ses causes tout au long de la chaine alimentaire », précise Victor HAUSARD, responsable pédagogique



dossier / DECHETS

à la FRAPNA. Du champ à l'assiette, il reste beaucoup de choses à faire en termes de gaspillage...

Lors de ces animations les élèves auront la possibilité de mettre en place des actions concrètes au sein de leur établissement, «Notamment au restaurant scolaire, poursuit Victor, pour lequel il est possible de réaliser un véritable diagnostic. Cela peut aller de la pesée des restes alimentaires à la mise en place de différents choix de portions au self de la cantine, en passant par la réalisation d'une vidéo de sensibilisation à destination des autres élèves...». Autant d'actions concrètes pour acquérir de bons réflexes avant d'atteindre l'âge adulte et s'inscrire dans une démarche à la fois individuelle et collective d'écocitoyenneté.

F.V.



Des pneus dans le ruisseau.

AGIR CONTRE LES DECHARGES ILLEGALES

Un micro-ondes en bordure de rivière, un tas de matériaux de construction dans un fossé... Il nous est tous arrivé, lors d'une promenade, de constater une atteinte à l'environnement. Mis en place en 2009 à l'initiative de la FRAPNA, le réseau Sentinelles de la Nature permet désormais à chacun de signaler ces incidents de manière instantanée. Stéphanie DUPONT, chargée de mission « sentinelle » à la FRAPNA, nous en explique le principe.

Que peut-on qualifier de « décharge sauvage »?

Juridiquement, tout dépôt de déchet qui ne fait l'objet d'aucun affichage d'autorisation préfectoral est illégal.

Quel est le principe du réseau « Sentinelles de la nature » à ce sujet ?

Lorsque l'on constate un dépôt de déchets illégal, il est important de réagir immédiatement. Eau, air, sol, vivant... Le réseau Sentinelle permet de signaler tout type d'atteinte à la nature d'un simple clic, via le site internet dédié, en localisant précisément le lieu concerné et en envoyant des photos. En 2016, 73 alertes ont été signalées sur le département de la Savoie et 42 % de celles-ci ont donné lieu à des démarches administratives.

Quel est le rôle de la FRAPNA, suite à ces signalements sur le département ?

Dès réception de l'alerte, nous poursuivons les investigations. En fonction du volume de déchets effectif et de la nature de l'atteinte, nous transférons l'information aux services compétents (Direction Départementale du Territoire ou commune par exemple). Par la suite, nous faisons appel à la bonne volonté de la sentinelle pour vérifier sur le terrain que la décharge a été évacuée.

+ Pour aller plus loin!*

F.V.



Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

Faune sauvage

DES MUSTÉLIDÉS ET DES HOMMES

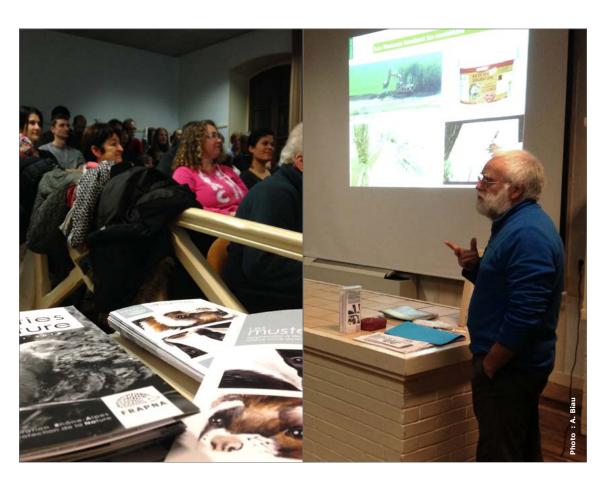
La FRAPNA Savoie est régulièrement sollicitée pour des problèmes de cohabitation entre la faune sauvage et l'Homme. Pour répondre à cette demande, nous avons développé un projet de « Médiation Faune Sauvage », soutenu par la région Auvergne Rhône-Alpes.

En 2016, ce travail de médiation a été réalisé spécifiquement sur le blaireau. Un certain nombre d'actions a permis d'apporter une meilleure connaissance de l'espèce: suivi, lancement d'une campagne d'information, soirées d'information et de discussion, réalisation d'un chantier, création d'une fiche d'enquête terrain. En 2017, le projet a été élargi à tous les mustélidés (belette, hermine, fouine, martre, putois, loutre) tout en poursuivant les actions en cours sur le blaireau.

Les mustélidés sont des petits-moyens

carnivores très discrets qui occupent une place importante dans l'équilibre de nos écosystèmes naturels (forêts, prairies, champs, jardins...). Du fait de leurs activités souvent nocturnes, de leur fausse réputation d'espèces « malodorantes », de leur présence parfois intrusive dans les habitations ou de leur prédation ponctuelle sur la petite basse-cour, ils sont souvent méconnus ou peu appréciés. Oui, la fouine, très proche de l'Homme, peut tuer des poules et se nourrir de leurs œufs. Mais c'est sans compter tous les bénéfices de sa présence quant aux rongeurs rarement appréciés dans nos chaumières et surtout dans les champs: un vrai auxiliaire de culture! Quant aux poulaillers, des solutions existent pour les rendre hermétiques. Saviez-vous que jusqu'au moyen-âge, avant l'arrivée du chat, les fouines étaient les bienvenues dans les maisons pour la régulation des rongeurs qu'elles exercent.

Ainsi, ce projet de « Médiation Faune



Un amphithêatre bien rempli et très attentif aux propos de Jean-François NOBLET.



Sauvage » se propose notamment de répondre aux interrogations des habitants, élus, agriculteurs... qui rencontreraient des difficultés de cohabitation avec les mustélidés, tout en proposant des solutions pour limiter les dérangements qu'ils pourraient occasionner. Nous menons également une campagne d'inventaire afin de recueillir le maximum de données sur les mustélidés pour mieux identifier les problématiques de cohabitation.

Vous avez peut être assisté à la soirée « Belette, fouine & co » le vendredi 19 janvier 2018 (Chambéry) où nous avions invité Jean-François NOBLET (naturaliste, auteur de nombreux livres sur le suiet. acteur de la protection de la nature). Avec Victor HAUSARD (Éducateur à l'environnement FRAPNA et en charge de ce projet), ils ont présenté les 8 espèces de mustélidés et leurs signes distinctifs, dressé un état des lieux du statut des Mustélidés en Savoie, et discuté après le visionnage d'un film sur la martre, la fouine et l'hermine, des solutions possibles de cohabitation avec l'Homme.

Une soirée à laquelle deux sorties sur le terrain ont fait suite. La première s'est déroulée à Vimines, où durant toute une matinée, le groupe de participants a découvert les traces et indices qui ont attesté de la présence de blaireau, écureuils et autres habitants de la forêt. La sortie s'est terminée dans la grange d'une participante où une fouine a élu domicile. Un cas pratique de cohabitation! La deuxième sortie s'est déroulée au-dessus du lac de La Thuile, vers le roc de Tormery où une neige fraîchement tombée avait « piégée » les empreintes de blaireau, fouine et martre (si on ne compte que



Observation des traces de Mustélidés dans la neige et voie d'une martre sur La Thuile.



Terrier, traces de griffures et empreintes de blaireau à Vimines.





les mustélidés)! Les participants de ces deux sorties ont été invités à nous faire part de leurs observations ultérieures par le biais d'une fiche de suivi qu'il suffit de nous demander ou de télécharger ici!

En 2018, la médiation se poursuit, avec les mêmes protagonistes, auquel nous ajoutons cette fois-ci des représentants de la famille des Gliridés, une famille de rongeurs de taille moyenne: le loir, le lérot et le muscardin. Si vous croisez un de ces Mustélidés ou Gliridés un de ces jours, informez nous-en!

Brochure d'identification et fiches de suivi à télécharger*

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature



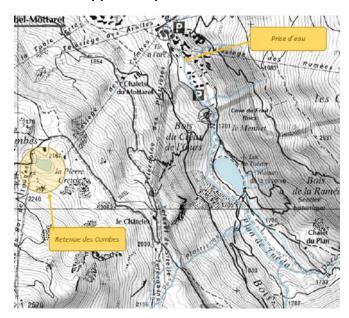


Montagne

QUAND LES ALLUES JOUENT AVEC

LA RESSOURCE EN EAU

Alors que la Cour des Comptes vient d'inviter les stations de ski à construire un développement plus équilibré et rappelle que ses recommandations de 2011 ont été peu entendues, des communes de Tarentaise semblent bien continuer sur la lancée d'un développement plutôt débridé!



C'est particulièrement vrai s'agissant de la neige de culture dans un contexte où aussi bien le SDAGE que le Contrat de Bassin Versant appellent à davantage de prudence dans la gestion de la ressource en eau avec les questions de la difficulté d'alimentation en eau potable en hiver, de la demande croissante justement en neige de culture, et des prélèvements maximum lors de l'étiage hivernal.

La FRAPNA venait juste de donner un avis défavorable au projet de retenue de la Masse aux Belleville qu'un autre dossier était mis à l'enquête publique aux Allues, cette fois-ci pour l'extension de la retenue des Combes sous le roc de Tougne, et l'augmentation des prélèvements dans le Doron en contrebas.

LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE NON ASSURÉE

Située à 2150 m d'altitude, la retenue actuelle verrait donc sa capacité portée de 70 000 m³ à 150 000 m³ tandis que l'installation d'une troisième pompe

permettrait de prélever 375 m³/h au Doron au lieu de 250 m³/h actuellement. L'autorisation est d'ailleurs sollicitée pour un prélèvement annuel de 450 000m³(1) qui permettrait donc de remplir 3 fois de suite la retenue. Pour la FRAPNA, la fonte accélérée des alaciers de Geboulaz et du Borane qui alimentent le Doron est avérée et la disponibilité de la ressource en eau n'est pas assurée. Le dossier note d'ailleurs que compte tenu du débit réservé de 146 l/s à laisser sur le Doron, « en cas de fort étiage hivernal il est possible que les prélèvements soient impossibles ». Va-t-on alors gaspiller les subventions accordées trop généreusement par la région pour l'enneigement artificiel?

Autre souci de taille : selon l'hydrogéologue consulté, les travaux risquent fort de polluer les sources qui alimentent le Mottaret. Qu'à cela ne tienne elles seront mises hors service provisoirement. Mais quid de l'après travaux si des pollutions par hydrocarbures venaient à être déplorées ?

Curieusement et malaré la vulnérabilité reconnue de ces sources, l'Arrêté Préfectoral du 19/11/2004 en définissant les périmètres de protection n'interdit pas les excavations et décaissements jusqu'à 10m de profondeur pour l'aménagement du domaine skiable... comme si priorité était donnée coûte que coûte à des travaux tels que ceux contestés! Reste bien sûr à examiner aussi l'impact du projet sur les espèces protégées inventoriées sur le site en bordure de la Réserve Naturelle de Tueda et avec des accès de chantier jouxtant des zones d'intérêt communautaire. Mais ces impacts d'ailleurs mal compensés, apparaitront accessoires au regard d'une fuite en avant dans l'aménagement peu soucieux du cycle de l'eau.

Jean-Claude MADELON

(1) Ce chiffre est à rapprocher des 7 250 000m³ consommés en 2017 pour l'enneigement artificiel dans tout le département 73 (source : Domaine Skiable de France), l'équivalent de la consommation annuelle, tous usages confondus, de l'agglomération chambérienne (ex Chambéry métropole)



Bénévolat

ÊTRE BÉNÉVOLE À LA FRAPNA?

OUI, MAIS POUR QUOI FAIRE?

Avoir envie d'agir pour la protection de la nature et de l'environnement, c'est une chose. Passer à l'action, c'en est une autre!

Alors pour vous aider à franchir le cap, nous vous proposerons dans chaque numéro de l'Actu FRAPNA, une suggestion de missions bénévoles pour agir ponctuellement, régulièrement, sur le terrain, dans nos locaux ou près de chez vous. A vous de voir ce qui vous correspond.



+ Téléchargez le guide complet dès maintenant si vous n'y tenez plus!*

REDIGEZ POUR **NOTRE JOURNAL OU NOTRE SITE WEB** ournaliste en herbe ? Suivez l'information locale et contribuez à la rédaction d'articles pour notre revue trimestrielle d'informations « Actu FRAPNA » ou sur www.frapna-savoie.org.

> Michel LEVY 06.81.16.71.81

AGISSEZ PONCTUELLEMENT

Rencontrez les membres de la commission communication, qui se réunit le 3ème lundi de chaque mois à 18h à 20h.



DE CHEZ VOUS

Vie associative

NOTRE AG 2018 : UN MOMENT PRIVILÉGIÉ

DE PARTAGE

L'assemblée générale est un moment privilégié de la vie de l'association permettant la rencontre et des échanges (formels ou informels) entre administrateurs, salariés et adhérents dans l'objectif commun qui nous anime de protection de la nature et de préservation de notre environnement. Alors réservez cette date dans vos agendas: samedi 21 avril après-midi. Le lieu et le programme détaillé vous seront communiqués ultérieurement. On compte sur vous!







EFFETS DE CRUES SUR LA LEYSSE



Un nouveau lit actif et attractif à Pré Lombard.

A la FRAPNA Savoie, on attendait l'effet des crues morphogènes pour juger les résultats des travaux gigantesques qui ont bouleversé le lit de la Leysse (Actu FRAPNA n°64).

C'est fait plus tôt que prévu avec trois colères successives de la rivière enregistrées entre Noël 2017 et la mi-janvier! Pour cause, pluies abondantes et redoux faisant fondre la neige en montagne se sont ligués pour porter le débit aux environs de 200 m³/s au pont du Tremblay. L'équivalent d'une crue de retour vingt ans comme la dernière observée en 1990.

Côté sécurité hydraulique, ce qui était le but principal affiché par le projet Leysse-Hyères (pas encore concrétisé concernant l'Hyères), les nouvelles digues ont officiellement donné satisfaction. Juste quelques blocs de confortement auraient été légèrement déplacés, voire un peu plus selon nos observations. Pas forcément rassurant puisque les ouvrages seraient calibrés pour juguler une crue de retour cent ans! Et la question se repose aujourd'hui de savoir si ponctuellement, comme en amont du pont du CD 16 en rive gauche, les anciens enrochements de protection plus gros et cimentés par les alluvions n'auraient vraiment pas pu être conservés?

HYPOTHÈSES EN L'ABSENCE D'UN COMITÉ DE SUIVI

Côté transport solide, l'incertitude était de mise et le refaçonnement du lit avec l'apport de matériaux exogènes (on parle de galets importés de la Drôme) allait forcément provoquer une respiration bienfaitrice pour la rivière. Pari gagné au droit de la ZAC de l'Erier à La Motte Servolex où le lit élargi a favorisé la création d'îlots et dans le nouveau lit en méandre à l'aval du pont de l'A43. Là, érosion en rive gauche et dépôt de graviers en rive droite ont donné à la rivière une belle naturalité.

Quelques soucis cependant avec des engravements gênants au début du bras de décharge de la Leysse au Tremblay, et puis juste à l'aval des trois points de resserrement de lit que sont les ponts de la voie ferrée, celui du CD 16 et enfin celui de l'échangeur de l'A43. Alors que la FRAPNA avait signalé à la DDT des aménagements écologiques trop denses et inappropriés, il semble que ceuxci aient joué un rôle de barrage vis-à-vis des sédiments, ce qui a conduit à surélever le fond du lit, voire à précipiter trop de courant sur les nouvelles digues. Est-ce la raison pour laquelle des enains ré-intervenaient dans la rivière le 5 février ? En l'absence de comité de suivi, la FRAPNA ne peut que se risquer à des hypothèses!

Dans l'attente donc d'un bilan technique que pourrait publier le maitre d'ouvrage, aujourd'hui Grand Chambéry, la FRAPNA note par ailleurs avec satisfaction les plantations de diverses espèces réalisées sur des portions de berge ou en arrière des digues, ce qui agrémentera l'environnement de l'avenue verte et sera l'objet d'un prochain point à l'intention de nos lecteurs.

Jean-Claude MADELON



Adrets de Tarentaise

UNE ACTION PEDAGOGIQUE PAR NOS

ANIMATEURS

En 2005, l'habitat « prairie de fauche de montagne », insuffisamment présent dans le réseau Natura 2000, a été repéré en Tarentaise sur le versant du soleil. Ce site Natura 2000 (\$23 en Savoie) est essentiellement agricole et il concerne des prairies de montagne.

En 2005, 15 communes de Tarentaise ont été retenues comme porteuses de cet habitat pour un total de 467 ha. Les prairies fauchées ou pâturées représentent 79% de la surface de la zone Natura 2000. 120 espèces végétales (dont 6 menacées), 15 espèces d'oiseaux y ont été recensées. En 2009, après concertation entre les communes, la surface de la zone Natura 2000 a été augmentée et portée à 973 ha.

Objectifs et gestion de la zone Natura 2000

L'objectif est de préserver des prairies riches en biodiversité par le maintien de pratiques agricoles adaptées. La gestion fait appel à des mesures agro-environnementales. Et le document d'objectif a été validé, le 14/09/2009. La volonté de faire reconnaître le patrimoine naturel des Adrets de Tarentaise apparaît clairement dans ce document.

La participation de la FRAPNA Savoie

Au fil des réunions, les élus de Tarentaise prennent conscience du capital Nature (flore, faune) de la Tarentaise. En 2014, le Président du comité de pilotage (M. Gilles Flandin, maire des Chapelles) propose que la FRAPNA Savoie intervienne pour sensibiliser les scolaires de Tarentaise à la richesse de leur territoire sur le thème « passereaux prairiaux et pratiques agricoles ». Au début 2015, le projet retenait 4 demijournées par classe pour 3 écoles. Victor HAUSARD, éducateur à l'environnement à la FRAPNA Savoie, est intervenu avec un sens pédagogique développé auprès de 4 classes des écoles des communes de Granier, Les Chapelles, Vulmix (Bourg St Maurice). Les enfants ont ainsi pu observer les oiseaux aux jumelles, ont appris à les reconnaître, par leurs chants en particulier, ont examiné des insectes à la loupe, ont reconnu une vingtaine de plantes, fabriqué un herbier et échangé avec des agriculteurs sur leur métier. Et ces animations auprès des scolaires avec nos deux animateurs, Victor et Lucile, se sont poursuivies en 2016-2017. Bravo à eux!

André COLLAS

Mise en œuvre du Document d'obiectif

Au début des années 2010, l'animation de cette zone Natura 2000 se réalisait par une animation « agricole » coordonnée par la Chambre d'Agriculture et aboutissait, notamment, au concours des prairies fleuries. Mais des études sur l'avifaune, la création de sentiers et plaquettes d'information étaient aussi conduites. Les principaux oiseaux prairiaux reconnus sont le tarier des prés, l'alouette des champs, la rousserole verderolle. la linotte mélodieuse, la pie grièche-écorcheur. la caille des blés. Par ailleurs, 32 agriculteurs ont engagé 615 ha de prairies dans des mesures agroenvironnementales.



Observation des passereaux prairiaux avec des élèves de Tarentaise.



UN PETIT TOUR D'HORIZON DES DOSSIERS



La FRAPNA a fait partie du Collectif contestant les nouveaux aménagements.

JUSTICE PÉNALE

La très grande majorité des affaires pénales concernant l'environnement (chasse, circulations irrégulières, pollutions...) sont situées dans le ressort du Parquet d'Albertville.

Depuis 2015, à la suite de PV dressés par des agents assermentés, la FRAPNA Savoie s'est portée partie civile dans 18 affaires dont aucune, à ce jour, n'a fait l'objet d'une audience à Albertville. La dernière audience au tribunal d'Albertville pour une affaire où la FRAPNA était partie civile remonte au 24/06/2014.

Un nouveau Procureur a été nommé à Albertville à l'automne 2017, espérons qu'il soit plus à l'écoute des questions liées à l'environnement.

Toujours est-il que deux procès verbaux pour circulation irrégulière et où la FRAPNA Savoie est partie civile vont donner lieu à 2 audiences:

- le mardi 27/02/2018 : circulation de motoneiges le 12/03/2017 à Fontcouverte la Toussuire,
- le mardi 3/04/2018 : circulation irrégulière de motoneiges le 19/03/2017 à Notre Dame de Bellecombe.

JUSTICE ADMINISTRATIVE Projet de microcentrale à Bonneval Tarentaise

Autorisée par Arrêté Préfectoral du 9/09/2015. Recours contentieux de la part de Vivre en Tarentaise, Fédération de Pêche et FRAPNA Savoie en mai 2017.

Des travaux ont été entamés à l'automne 2017 (défrichement, tranchée...). Dépôt d'un référé suspension le 12/12/2017. Ordonnance du 10/01/2018 du T.A de Grenoble qui rejette la demande de référé suspension pour les raisons suivantes : pas d'urgence (neige sur toute la zone) pas de doute sérieux sur la légalité de l'Arrêté Préfectoral du 09/09/2015.

Circuit de motoneiges aux Ménuires

Circuit sur 9 km autorisé par UTN du 14/10/2009. Autorisation UTN annulée par T.A, C.A.A et Conseil d'Etat.

Mais le Maire a délivré un permis d'aménager le 04/02/2009 pour ce circuit. Permis d'aménager annulé par le T.A de Grenoble le 03/10/2017 mais appel de la Commune devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon (C.A.A).

Lac d'Aiguebelette – Bassin d'aviron pour les championnats du monde août 2015

Premières autorisations annulées par le Tribunal administratif de Grenoble et la Cour d'Appel Administrative (C.A.A.) de Lyon à la demande de particuliers et de plusieurs associations réunis dans un collectif. Nouveau dossier présenté par le Conseil Départemental de Savoie, nouvelle annulation de l'ensemble des autorisations des Maires, du Préfet, du Conseil Départemental le 17/10/2017. Appel devant la C.A.A de Lyon du Conseil Départemental de la Savoie.

André COLLAS



PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS DE POESIES ET DE DESSINS

"PROTEGEONS NOTRE TERRE",
DES MOTS ET DES DESSINS



SOUS L'AIMABLE PARRAINAGE DE LA FRAPNA DE SAVOIE



Du 20 février au 20 avril 2018

Nombreux lots à gagner



Producteurs, agriculteurs locaux, commerçants de proximité, entreprises soutiennent la démarche de Protection de la Nature, de l'Environnement et du Développement Durable



Adresse : <u>protegeonsnotreterre73@gmail.com</u>. Immeuble Le confluent, Place Antoine Perrier (73110) LA ROCHETTE - Téléphone : 06 44 87 30 58

Ne pas jeter sur la voie publique- Imprimé par nos soins





BIENVENUE À ANNE-CÉCILE DUBOIS

Anne-Cécile Dubois a rejoint à la mi-janvier l'équipe de salarié(e)s de la FRAPNA Savoie, en tant qu'éducatrice à l'environnement. Elle a pris le relais de Lucile Gosa qui a choisi une nouvelle orientation dans sa vie professionnelle.

Anne-Cécile Dubois, 26 ans, née à Tours, a déjà une bonne expérience de terrain. Avant de rejoindre la FRAPNA Savoie elle exerçait une fonction similaire d'éducatrice à l'environnement au centre ornithologique d'Ile de France.

Titulaire d'un master d'écologie et d'écophysiologie de l'Université de Strasbourg, Anne-Cécile Dubois, va oeuvrer de concert avec Victor Hausard, notamment dans le milieu scolaire.

La FRAPNA Savoie se félicite de l'arrivée de cette salariée qui fera partager nos valeurs auprès d'un large public.

UN RDV CONTRE LES PESTICIDES

Les pesticides vous inquiètent! Vous souhaitez vivre sans eux et agir pour les bannir de notre environnement? La FRAPNA va peser de tout son poids en 2018 pour que les choses changent, dans le bon sens, celui de l'esprit d'une nature et d'une agriculture non polluées par ces apports chimiques qui menacent notre santé.

Première étape : le samedi 17 mars de 10h à 16h à la maison de l'environnement à Lyon (Tram T1, arrêt Tony Garnier, Métro B, arrêt Debourg ou stade de Gerland) la FRAPNA organise un workshop « Vivre sans Pesticides ». Des ateliers collaboratifs au sein desquels figureront des agriculteurs, consommateurs, commerçants, parents, étudiants, imagineront les actions à entreprendre.

Inscriptions ici!





ADHÉREZ ICI POUR SOUTENIR NOS ACTIONS

SORTEZ NATURE!

Retrouvez le programme complet des **SORTIES NATURE** dans les offices de tourisme, mairies, commerces... et sur notre site web. Suivez les sorties aussi sur Facebook!

NOUS RENDRE VISITE

Mercredi et vendredi de 14h à

VIDÉOS FRAPNA

Retrouvez nos 4 vidéos présentant nos activités sur notre chaine Youtube.

NOS COMMISSIONS

Sorties nature 1er mardi des mois de septembre, décembre et mars à 18h.

Environnement & Montagne 2ème mercredi du mois à 18h.

Communication 3ème lundi du mois à 18h.

Eau 2ème lundi du mois à 18h, tous les 2 mois.

PRATIQUE : Vérifier la bonne tenue des commissions sur l'agenda de notre site web.

FRAPNA Savoie et sont ouvertes aux adhérents. Rejoignez-nous!











